

**017 - PUYGRENIER - 04072019 - 08H59**

Sujet: [INTERNET] Observations enquête publique, projet éolien "Moulin à Vent" communes de Dompierre les Eglises et Villefavard

De : Marcel Puygrenier <marcel.puygrenier@gmail.com>

Date : Thu, 4 Jul 2019 08:59:14 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pièces jointes mes observations à l'enquête publique sur le projet éolien "Moulin à Vent", la lettre du Dr Allary au député Jérôme Lambert, la contribution du Dr Christian Martin à l'enquête publique "projet éolien La Faye - La Chèvrerie, l'article Est-Charente, éoliennes et santé d'octobre 2018 et

Dr Martin, contribution à l'enquête publique de La Chèvrerie-La Faye (16) 7 01 2019 au 7 02 2019.pdf	Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
--	---

—Allary Jérôme Lambert.pdf

Allary Jérôme Lambert.pdf	Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
---------------------------	---

—Est Charente octobre 2018.pdf

Est Charente octobre 2018.pdf	Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
-------------------------------	---

—Yann Joly, Action agricole picarde.pdf

Yann Joly, Action agricole picarde.pdf	Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
--	---

DR CHRISTIAN MARTIN  
27 CHEMIN DE LA BALLADE  
79190 MONTALEMBERT

MR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

JE SUIS OPPOSE A CE PROJET D'IMPLANTATION D'EOLIENNES INDUSTRIELLES SUR UN TERRITOIRE DEJA SATURE DE CES MACHINES AVEC DES CONSEQUENCES PAYSAGERES CATASTROPHIQUES ; SUR LE PLAN VISUEL, ENTRAINANT UNE BAISSSE DE LA VALEUR DU PATRIMOINE ENVIRONNANT CHEZ DES POPULATIONS APPAUVRIS, ET UNE DESERTIFICATION QUI NE FERA QUE S'AMPLIFIER.

MEDECIN DANS CETTE CAMPAGNE DURANT QUARANTE ANNEES, J'AI MALHEUREUSEMENT CONSTATE LES NUISANCES SUR LA SANTE DES RIVERAINS DE CES « PARCS EOLIENS » : NUISANCES SONORES, VISUELLES ENTRAINANT UN MAL ETRE NON JUSTIFIABLE VIS A VIS D'UNE ENERGIE RENOUEVELABLE MAIS INTERMITTENTE, VERTE QUELQUES HEURES PAR JOUR, INDIRECTEMENT NOIRE LE RESTE DU TEMPS, NOIRE COMME LE CHARBON, LE FUEL ET LE GAZ.

NOTRE ENVIRONNEMENT NORD CHARENTE, SUD DEUX-SEVRES ET SUD VIENNE NE DOIT PLUS ETRE LIVRE AUX INTERETS DE QUELQUES UNS FACE A « DES POPULATIONS QUE L'ON MEPRISE, DONT L'AVIS NE COMPTE PAS ET QUI ONT L'IMPRESSON DE PASSER SOUS UN ROULEAU COMPRESSEUR » CITATION DE XAVIER BERTRAND PRESIDENT DE LA REGION DES HAUTS DE FRANCE.

JE TERMINERAI PAR L'OPINION DE JEAN-PIERRE CHEVENEMENT »LE CONCEPT D'ENERGIES RENOUEVELABLES EST LE MANTEAU SOUS LEQUEL SE DISSIMULE L'EOLIEN, PROMUE SANS CESSSE PAR UN GROUPE DE PRESSION SURPUISSANT MALGRE LES INCONVENIENTS QUI EN RESULTENT. NON SEULEMENT PARCE QUE L'EOLIEN EST EN TRAIN DE DETRUIRE L'IDENTITE PAYSAGERE DE NOTRE PAYS, QUI ETAIT FAITE D'HARMONIE ET DE MESURE. PLUS GRAVE ENCORE LES CONSEQUENCES INDUITES PAR LE DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN POUR LES FINANCES PUBLIQUES ET POUR L'ENVIRONNEMENT .....EN RAISON DE L'IRREGULARITE DES ENERGIES INTERMITTENTES, LES EOLIENNES NE SONT UTILISEES QU'A RAISON DE 24% DE L'ANNEE EN MOYENNE. POUR QUE LES CONSOMMATEURS SOIENT CONVENABLEMENT DESSERVIS, IL FAUT DONC FAIRE APPEL AUX SOURCES PILOTABLES MAIS POLLUANTES(CHARBON, LIGNITE, GAZ)..... DU FAIT DE SON MARIAGE FORCE AVEC DES ENERGIES FOSSILES, L'EOLIEN EST UNE FAUSSE ENERGIE RENOUEVELABLE, UNE FAUSSE ENERGIE PROPRE »

MONTALEMBERT LE 30/01/2019

DR CHRISTIAN MARTIN



Lettre à Monsieur Jérôme LAMBERT.

Cher Monsieur.

Comme vous le savez, nous sommes de nombreux habitants de la région à vouloir s'opposer à l'implantation de nouvelles centrales éoliennes en Charente Limousine, et notamment à SAULGOND et SAINT CHRISTOPHE.

En tant que médecin du secteur, on m'a demandé de vous alerter sur les problèmes médicaux engendrés par les éoliennes. Ces problèmes, bien que niés ou passés sous silence par les promoteurs de ces centrales, existent bel et bien. Ils ont été regroupés sous le terme de syndrome éolien, décrits et constatés par de nombreux médecins, notamment par le docteur Nina PIERPONT qui a mené une étude sur ce sujet dès 2004. La biologiste et docteur ès sciences Nicole LACHAT a su mettre en évidence la relation qui existe entre les symptômes médicaux et la production d'infrasons.

Les symptômes du syndrome éolien sont:

- 1- Des maux de tête.
- 2- Des troubles du sommeil.
- 3- Des acouphènes. (bourdonnements d'oreilles que la médecine actuelle ne sait pas soigner.)
- 4- Des vertiges.
- 5- Des problèmes de concentration et de mémoire.
- 6- Une irritabilité ou de l'anxiété, voire des syndromes dépressifs.
- 7- Une fatigue persistante.
- 8- De la tachycardie.

De nombreuses communications scientifiques ont été faites sur ce sujet dans divers pays: CANADA, ETATS UNIS, ROYAUME UNI, AUSTRALIE, ALLEMAGNE, etc..., et arrivent toutes aux mêmes conclusions.

En tant que médecin exerçant sur le secteur depuis des années, j'ai constaté une recrudescence de ces symptômes, notamment les troubles du sommeil, les maux de tête et surtout les acouphènes depuis la mise en service du premier parc éolien de LESTERPS- SAULGOND.

Habitant, moi-même LESTERPS, à proximité de ces éoliennes, je constate que ma femme présente des insomnies, des cauchemars, des maux de tête et des acouphènes depuis la création de ce parc; symptômes qu'elle n'avait pas auparavant et qui disparaissent quand les turbines sont à l'arrêt.

Depuis quelques années, je note une augmentation importante de troubles du sommeil et d'acouphènes ainsi que de céphalées dans ma clientèle.

Il est indéniable que les infrasons engendrés par les éoliennes entraînent des problèmes médicaux chez un certain nombre de sujets.

Il est regrettable qu'aucune étude officielle impartiale n'ait été faite sur ce sujet.

J'ai abordé très succinctement les problèmes médicaux chez l'homme, mais les vétérinaires et les éleveurs ont également constaté l'apparition de maladies sur le bétail.

Je n'aborde pas non plus les dégâts que font ces turbines sur la faune sauvage. (simple exemple: cela fait des années que je n'ai pas vu une chauve-souris à proximité de ma maison.)

Je n'aborde pas non plus la dégradation du paysage, qui est une des seules richesses de notre région, et qui, jusqu'à présent, était pourvoyeur de tourisme.

Pas plus que la dévaluation de notre patrimoine immobilier qui n'a jamais été prise en considération, ni donc, indemnisée par les promoteurs de ces parcs éoliens.

Pour toutes ces raisons et en premier lieu pour les raisons médicales nous nous opposons fermement à l'implantation de nouvelles éoliennes sur notre secteur.

Veuillez agréer Monsieur le Député à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pierre ALLARY, médecin à BRIGUEUIL et habitant de LESTERPS.

## Eoliennes et Santé

Vous êtes vous jamais demandé ce qu'est la santé ? l'effet stroboscopique ? le syndrome éolien ?

**La santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social. »**

C'est la définition qu'en donne Monsieur Patrice Tran-Ba-Huy dans son rapport à l'Académie Nationale de Médecine sur les nuisances sanitaires des éoliennes terrestres du 9 Mai 2017.

Il reconnaît, dans ce même rapport, que les nuisances sonores et visuelles des éoliennes sont de nature à affecter gravement le bien-être des riverains.

Comment sont-ils affectés ? Tout d'abord par le changement de paysage.

Le gigantisme des éoliennes est sans commune mesure avec les points les plus hauts, tels que clochers, donjons ou arbres dans le paysage habituel.

Les grands arbres jusque-là, protecteurs unanimement vénérés dans l'environnement familial, sont ravalés au rang de nabots ridiculement difformes aux pieds de ces élégantes géantes blanches et gracieusement tournoyantes...

Et puis, il y a la prolifération de ces machines qui finit par devenir carrément invivable car ressentie comme un envahissement, une perte de territoire .

Les individus se sentent menacés, écrasés, voire sacrifiés.

### L'effet stroboscopique

C'est ce clignotement lumineux apprécié dans certaines boîtes de nuit, mais beaucoup moins dans le salon familial.

Il se produit de nuit avec le clignotement des feux de signalisation, et de jour, lorsque les pales des éoliennes, se trouvant entre le soleil et les fenêtres des maisons, occultent la lumière du soleil, le temps de leur passage.

Seule solution pour échapper à l'hypnotique clignotement lumineux : Fermer les volets. Si cela semble évident la nuit, de jour, l'humeur s'en trouve affectée à la longue. C'est tout de même frustrant de devoir se priver du soleil dans sa maison !

### Le syndrome éolien

C'est un ensemble de symptômes imputables aux nuisances sonores des éoliennes : ce lancinant leitmotiv du monstrueux brassage de l'air. Il est aussi inévitable et éprouvant que le bruit de la goutte d'eau du robinet qui fuit. Il se produit de jour comme de nuit, sans échappatoire possible.

Le syndrome éolien se manifeste sous forme de céphalées même chez des personnes qui n'y sont pas sujettes, de nausées, de vertiges, parfois de vomissements... d'aggravation des migraines pour les migraineux, de grande fatigue sans raison apparente... de pression dans les oreilles comme lorsqu'on monte trop vite en altitude en montagne ou en avion.



Certains se découvrent des acouphènes, ce sifflement désagréable dans l'oreille qui ne vous quitte plus une fois installé... et pour lequel il n'existe aucun remède.

D'autres diront que ce n'est dû qu'à l'anxiété, à la contrariété causées par la présence des éoliennes et du changement dans la vie et les habitudes des riverains.

Le Docteur Augry de Guerville, dans le cadre d'une consultation pour l'implantation d'éoliennes en Xaintrie (Corrèze)

explique que « ce sont plutôt les interférences entre les ondes sonores habituelles de l'environnement des riverains et les basses fréquences des éoliennes » qui sont cause des manifestations négatives constituant le syndrome éolien.

Il y a eu, bien entendu, des études faites sur les nuisances sonores dans les études d'impact, et on vous dira que les seuils de tolérance sont respectés.

Mais il s'agit de tolérance mécanique de l'oreille aux bruits. La tolérance psychologique à ces mêmes bruits n'est même pas évoquée.

Quant aux infrasons, ils sont abordés dans le cadre des nuisances sonores.

Il en est dit qu'ils ne sont pas perceptibles par l'oreille et donc ne lui causent aucun dégât.

ertes, mais pour être inaudibles, les infrasons, en sont-ils inoffensifs ?

C'est comme si vous disiez que les UV n'ont aucun effet redoutable parce que votre oeil ne les voit pas...

Le Docteur Mariana Alves-Pereira (membre de l'Université de Lusufona (Portugal) diplômée en Physique, en génie biomédical et docteur en Sciences de l'Environnement), a passé 30 ans avec son équipe de chercheurs, à étudier les conséquences des sons à basses fréquences et infrasons sur les travailleurs d'un aéroport de son pays. (endroit propice à l'émission de ce type de nuisances avant l'invention des éoliennes industrielles).

Résultat de ses recherches : les travailleurs observés décèdent plus tôt que la moyenne d'âge de la population non soumise aux basses fréquences et infrasons. Les autopsies pratiquées ont révélé un épaississement anormal des parois des veines et des artères, même épaississement du péricarde et des alvéoles pulmonaires avec leur cortège de conséquences en forme d'infarctus ou d'embolies, sans compter le déclenchement d'épilepsie tardive ...

**Les mêmes causes produisant les mêmes effets**, il est à attendre que les personnes exposées longtemps aux nuisances sonores des éoliennes développent les mêmes pathologies que les ouvriers des tarmacs.

Et n'allez pas croire que la distance soit une protection contre les nuisances sonores des éoliennes !

Il est convenu de dire que les nuisances réduisent à partir d'un rayon de 12 km.

Cependant, si le sous-sol est caverneux, les sons et infrasons peuvent se propager à plus de 30km.

Plus grave : dans le cas où la source du bruit est haute (une éolienne, par exemple) et se propage dans un environnement calme et silencieux (comme la campagne, la nuit), il se produit alors un phénomène de rebonds qui s'amplifie avec la distance.

Et là, on ne vous parle de l'effet que d'une seule éolienne. Combien y en a-t-il dans les parcs situés dans un rayon de 30km autour de votre maison dont les effets se cumulent ?

Décidément, il ne faut pas croire ceux qui prétendent que la solution éolienne est une bonne solution en matière de transition énergétique. Elle nuit gravement à la santé, des humains et des animaux, ainsi qu'aux paysages et aux sols agricoles qui dans quelques dizaines d'années seront parsemés de pavés plus gros, plus compacts, plus indestructibles que les blokhäus de la seconde guerre mondiale.

M.H.

Eolien

## Témoignage de Yann Joly : "Les éoliennes ont décimé mon troupeau"

Stress et chute de la production de lait. Yann Joly et des experts auront mis des mois à comprendre que les éoliennes en seraient la cause.

Abonnez-vous

[Réagir](#) [Imprimer](#) [Envoyer](#)



Yann Joly a cessé de traire ses cent-vingt vaches en novembre 2015. Les éoliennes détraqueraient leur système nerveux. □ - © A. P.

Une salle de traite flambant neuf, avec une capacité de deux fois douze vaches... Un bijou à 80 000 € installé en 2010, qui permettait à Yann Joly, gérant de l'EARL.

Au Gré des roses depuis 1995, au Boisle, près d'Abbeville, de travailler dans les meilleures conditions. «*On était heureux*», souffle-t-il, les yeux humides. Cette utopie n'a duré que quelques mois. La «*descente aux enfers*» a démarré en 2011, date qui coïncide avec l'installation de douze éoliennes à 1,8 km de la ferme. «*Puis les douze autres, montées en 2013, ont aggravé le cas*», assure l'ex-producteur laitier.

Au départ, Yann Joly avoue qu'il était favorable à l'implantation du parc éolien, à cheval sur les communes de Brailly-Cornehotte, Noyelles-en-Chaussée et Gueschart. «*Le côté énergie naturelle du projet était séduisant. Et une des*

*éoliennes est construite dans mon champ. 1 600 € par an pendant vingt-cinq ans, pour 30 ares de terrain utilisés, c'était bon à prendre.»* Mais, à cette époque, ultrasons et infrasons étaient des termes bien vaporeux pour l'exploitant. Ces ondes seraient pourtant à l'origine des maux de ses trois cents bêtes, dont cent-vingt vaches à la traite.

*«De 30 l de lait en moyenne chacune, elles sont passées, en trois mois, à 6 ou 7 l de lait en moins.»* Santé des vaches, problème sanitaire, qualité des aliments... Les vétérinaires et techniciens ont écarté tous ces facteurs. Et puis la cause est apparue avec le relevé d'eau. *«Je ne m'étais pas aperçu qu'elles ne buvaient presque plus, car elles allaient à l'abreuvoir, mais ne faisaient en fait que jouer avec leur langue.»*

Yann Joly se met alors à relever son compteur chaque jour. La consommation aurait dû s'élever à 15 m<sup>3</sup>, mais, au mieux, elle était affichée à 12 m<sup>3</sup>. Analyse de plomb, de bactéries. Là encore, rien. Et lorsque les vaches sont déplacées au pré, elle se remettent à boire normalement. *«Avec les vétérinaires et un expert géobiologue, on a fini par faire le lien. Les éoliennes détraquent le système nerveux de mes vaches. Car elles ont la patte sur le fil : la rivière souterraine qui relie mon exploitation aux éoliennes fait que tout est accentué.»*

Plus les éoliennes tournent, plus les laitières du Gré des roses dépérissent, et plus les charges s'accumulent. 100 000 € de suppléments alimentaires. De 15 à 37 € les mille litres de frais de vétérinaire. Un taux de mortalité en croissance exponentielle.

Yann Joly n'avait plus le cœur à se lever le matin. En 2013, le banquier du Crédit agricole frappe à la porte. Premières menaces de mise en faillite. *«On me disait que j'étais fainéant, incapable... Ou fou !»* Les dernières laitières sont traitées le 23 novembre 2015. La salle de traite est revendue 20 000 €. Yann terminera de la rembourser en 2021.

Lettres envoyées à Stéphane Le Foll, ex-ministre de l'Agriculture, à Ségolène Royal, ex-ministre de l'Environnement, puis au préfet de la Somme...

*«L'administration s'efface devant les lobbying de l'éolien. Je suis le pot de terre contre le pot de fer.»* La discussion avec le directeur de la société de gestion Sasu Caen Renewables Energy n'a rien donné. *«Je demandais des moyens de déménager mon exploitation.»*

#### **Procès en cours**

Alors, l'agriculteur dépose plainte en août 2015, et saisit un avocat, M<sup>e</sup> Boderau (installé à Arras), qui connaît bien le sujet, puisqu'il a obtenu le démantèlement du parc de Flers, à quelques kilomètres. En juillet 2016, Yann a gagné la validité de la plainte en grande instance, mais la société a fait appel. *«C'est un procès de dix ans au moins. Ma crainte, c'est que la société finisse par disparaître, et la responsabilité de celle-ci avec.»*

En attendant, l'agriculteur tente de se relever. Production d'œufs de plein air en vente directe, projet d'aire d'accueil de camping-cars... *«Je continue à cultiver, et il me reste cinquante vaches à l'engraissement pour valoriser les prairies. Je fais aussi de la prestation de services dans les champs.»* Mais l'EBE annuel de 160 000 €, grâce à un million de litres de lait et 160 hectares de cultures et prairies, a chuté à 70 000 € aujourd'hui. L'endettement, lui, reste à rembourser. Ce qui a fait sa force : le sourire qui ne le quitte pas. *«Il paraît qu'il prolonge la vie. Et je n'ai pas envie de mourir jeune»,* plaisante-t-il. Et puis, surtout, le



soutien de sa famille. Du soutien, Yann Joly essaie d'en apporter à son tour aux agriculteurs qui le contactent, après avoir vu son témoignage dans différents médias. «*Des agriculteurs de Bretagne et de Loire Atlantique vivent la même chose.*» Mais à l'EARL Au Gré des roses, le lait est bel et bien terminé. Les éoliennes, elles, continueront de narguer la cinquantaine de Prim'Holstein condamnées à l'engraissement - pièces à conviction si une étude devait être réalisée pour prouver ses dires - jusqu'en 2038.